

Le 20 octobre 2022

PLF 2023

Dans l'attente des derniers arbitrages, les élus locaux partagés entre espoir d'être entendus et fortes inquiétudes.

La Première Ministre a décidé d'engager hier la responsabilité du Gouvernement sur le Projet de Loi de Finances 2023. Les discussions sur le volet du budget consacré à l'affectation des recettes ne se poursuivront donc pas. Les élus locaux espèrent être entendus lors des discussions sur les prochains arbitrages.

Villes de France, qui représente les Villes de 10 000 à 100 000 habitants ainsi que leurs intercommunalités, a salué, au cours de la préparation du PLF 2023, la volonté de concertation manifestée par le Gouvernement auprès des représentants des collectivités territoriales et les échanges réguliers avec les différents Ministres.

Villes de France salue aussi les avancées importantes obtenues lors de la discussion des textes en première lecture. Ces dernières apportent une première réponse aux inquiétudes des Maires et élus locaux, qui rencontrent de grandes difficultés dans l'élaboration de leurs budgets, sans toutefois répondre à toutes les situations.

Les décisions prises par le Gouvernement portent sur :

- l'augmentation de 110 millions d'euros de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) par rapport au montant initialement présenté ;
- l'augmentation des crédits dédiés au Fonds vert porté à 2 milliards d'euros ;
- la mise en place d'un nouveau filet de sécurité inflation pour 2023 ;
- et la prise en compte d'une année supplémentaire pour le calcul de la compensation de la CVAE.

L'association *Villes de France* espère vivement que ces avancées ne seront pas remises en cause, ni atténuées, au fil des derniers arbitrages à venir.

Le contexte économique que nous connaissons, marqué par une inflation forte, frappe durement les Villes moyennes. Aussi, nous appelons le Gouvernement à accéder aux demandes des élus locaux et en premier lieu de faire évoluer le montant de la DGF au même rythme que l'inflation.

Jour après jour, partout en France, les Maires des villes de France et leurs équipes déploient des trésors d'ingéniosité pour maintenir la qualité du service public et ce malgré l'explosion du coût de l'énergie ou encore la revalorisation du point d'indice.

Cette situation complexe pourrait devenir intenable pour de nombreuses villes au cours de l'exercice 2023, et aurait pour conséquence la baisse de l'investissement public assuré par les collectivités, et un recul du niveau de service public auquel nous sommes tant attaché.

Réceptive à la nécessaire contribution des communes et des intercommunalités au redressement des comptes publics, *Villes de France* garde néanmoins une opposition de principe à tout nouvel

instrument qui encadrerait l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement des 500 collectivités dont le budget est supérieur à 40 millions d'euros.

Les Maires de l'association estiment ainsi que le respect de la libre administration des collectivités locales est en l'état, sérieusement malmené par le mécanisme d'encadrement des dépenses et de sanction prévu.

Contact presse : contact@villesdefrance.fr

Présidée par Gil AVÉROUS, maire de Châteauroux, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.